

D 982 AMÉRIQUE CENTRALE: LES PETITS PAS DE CONTADORA

Lentement mais sûrement, le Groupe de Contadora (Colombie, Mexique, Panama et Venezuela) poursuit sa diplomatie de paix en Amérique centrale (cf. DIAL D 865 et 879). En septembre 1983, il proposait aux cinq pays centro-américains (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua) une plateforme de dialogue en 21 points (cf. DIAL D 917). Le 7 septembre 1984, il proposait à la signature des cinq pays concernés l'"Accord de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale". Le Nicaragua y souscrivait immédiatement, tandis que les quatre autres faisaient des réserves et demandaient que le projet d'accord soit amendé. Pour leur part, les Etats-Unis y faisaient des objections sur huit points, en estimant essentiellement le Nicaragua trop favorisé par l'accord proposé. Les 28 et 29 septembre 1984, dans le cadre de la conférence internationale réunissant à San José de Costa Rica les représentants des cinq pays centro-américains, du Groupe de Contadora, de la Communauté économique européenne, de l'Espagne et du Portugal, une déclaration conjointe était signée pour appuyer les démarches de paix en Amérique centrale, dans le sens d'une amélioration de l'accord de paix du 7 septembre 1984. C'est cette déclaration conjointe que nous donnons ci-dessous.

Note DIAL

ACCORD DE CONTADORA

Les chefs d'Etat de Colombie, du Costa Rica, du Guatemala, de Panama et du Nicaragua ainsi que les ministres des relations extérieures du Mexique et du Venezuela, réunis à Ciudad de Panamá le 11 octobre 1984, à l'occasion de la prise de pouvoir de Monsieur Nicolás Ardito Barletta comme président de la République de Panama, se sont mis d'accord pour émettre la ci-après

Déclaration conjointe

Ils ont échangé leurs points de vue sur l'état et les perspectives de la situation régionale et mondiale, et ils ont renouvelé leur conviction profonde que la liberté, la paix et la justice, conditions essentielles au développement plénier de l'être humain, ne peuvent s'affermir qu'à travers le système de la démocratie représentative comme forme irremplaçable de gouvernement.

Après avoir analysé l'actuelle situation centro-américaine à la lumière de ses derniers développements, ils ont exprimé leur satisfaction devant

les résultats de la conférence menée à bien à San José de Costa Rica, les 28 et 29 septembre 1984, au cours de laquelle il a été décidé d'établir une nouvelle structure de dialogue politique et économique entre l'Europe et l'Amérique centrale, ce qui renforcera de fait la coopération qu'exigent les circonstances actuelles. Ils ont estimé qu'il était de la plus haute importance que les ministres de la Communauté économique européenne aient réaffirmé leur dévouement à la cause de la paix, de la démocratie, de la sécurité, du développement économique et social, ainsi que de la stabilité politique en Amérique centrale.

Après avoir examiné les derniers progrès réalisés dans la recherche de la paix, rendue possible par les efforts considérables du Groupe de Contadora, ils ont convenu que la nouvelle version de l'accord est un instrument viable d'exécution, permettant aux pays centro-américains de parvenir à une paix durable dans la région et de définir les conditions de la stabilité politique et du renforcement des processus démocratiques qu'attendent les peuples centro-américains.

Ils ont fait savoir leur contentement du règlement du différend entre l'Argentine et le Chili, grâce à la médiation sage et avisée de Sa Sainteté le pape Jean-Paul II; ils ont souligné que ce fait est la démonstration évidente de la nécessité du respect et de la confiance dans les mécanismes de règlement pacifique des controverses, élément déterminant et fondamental des Chartes de l'Organisation des Nations-Unies et de l'Organisation des Etats américains.

Ils ont réaffirmé la nécessité, aujourd'hui plus que jamais, de faire siens et d'observer strictement ces objectifs et ces principes comme garantie de coexistence pacifique.

Ils ont enregistré avec plaisir le rétablissement des relations diplomatiques entre le Guatemala et l'Espagne (1), grâce à quoi l'amitié est réaffirmée entre deux nations soeurs.

Ils ont réaffirmé leur soutien à la déclaration de Quito contre le trafic de stupéfiants, signée le 10 août 1984; ils ont réaffirmé leur volonté d'élaborer des mécanismes et de mener des actions de répression contre un tel crime au sein des assemblées internationales.

Ils sont arrivés à la conclusion que la crise latino-américaine a provoqué le ralentissement et, dans plusieurs cas, l'arrêt du développement économique et social de la région, ce qui constitue un risque majeur d'instabilité politique dans cette partie du monde. Dans ce contexte, ils ont souligné que l'endettement de l'Amérique latine a atteint de tels niveaux pour l'économie latino-américaine, en particulier, et pour l'économie mondiale dans son ensemble, qu'il est devenu indispensable d'aborder la question sous l'angle politique, par le dialogue direct entre les gouvernements des pays débiteurs, les gouvernements des pays créditeurs et les organismes internationaux appropriés.

(1) Rétablies le 22 septembre 1984, les relations diplomatiques entre le Guatemala et l'Espagne avaient été rompues à la suite du massacre de l'ambassade d'Espagne à Guatemala-Ville le 31 janvier 1980. Cf. DIAL D 599 (NdT).

Dans la conjoncture actuelle de crise qui est celle du continent latino-américain, les présidents ont relevé l'importance de la coopération économique entre les pays en voie de développement; ils ont renouvelé leur soutien aux décisions arrêtées en la matière lors de la 3ème réunion du comité intergouvernemental de suivi du plan d'action de Caracas, menée à bien à Cartagena de Indias du 3 au 8 septembre dernier (2), comme moyen important pour parvenir à l'autosuffisance collective de nos pays.

Ils ont salué et souligné l'importance croissante du Système économique latino-américain (SELA); ils ont réaffirmé que ce système est le lieu approprié pour une coordination et coopération régionale; et ils se sont mis d'accord pour collaborer activement au renforcement du système.

Les chefs d'Etat et les autres signataires de la présente déclaration ont exprimé leurs plus vifs remerciements pour les attentions dont ils ont bénéficié de la part du gouvernement de la République de Panama.

La présente déclaration est signée dans la ville de Panamá le 11 octobre 1984.

(Signé:) Oscar Mejía Victores
Belisario Betancur
Luis Alberto Monge
Bernardo Sepúlveda
Sergio Ramírez
Isidro Morales
Nicolás Ardito Barletta

(2) Sur l'accord de Cartagena concernant la dette latino-américaine, cf. DIAL D 972 (NdT).

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 275 F - Etranger 330 F - Avion 400 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441